

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	Date 17.01.2019	Heure 15h53	Numéro	Département(s) DDTE
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe PopVertsSol	Lié à : (obligatoire) ad 18.155
Titre : Amendement au projet de décret constituant une commission thématique Mobilité	
Contenu : <i>L'article 1, alinéa 2, est modifié comme suit :</i> La commission est composée de <u>quinze</u> (<i>en remplacement de : onze</i>) membres.	
Motivation (facultatif) :	

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Fabien Fivaz		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :